

APPA

ASSOCIATION
DES PSYCHOTHÉRAPEUTES
PSYCHANALYTIQUES
DU QUÉBEC

Procès-verbal de la réunion des membres du Comité Exécutif tenue le
18 janvier 1989.

Présence: Jeanne Beaudry
Robert Pelletier
Robert Pelsser.

1. Ordre du jour:

Adoption du procès-verbal du 14 décembre 1988.

2. Informations:

Correspondance reçue du gouvernement du Québec concernant la Commis-
sion des Normes du Travail. Document complété et classé.

3. Activités scientifiques:

A. Conférences:

Aucune conférence n'est prévue d'ici à avril. Evaluons que le nom-
bre de séminaires actuellement en cours apparaît suffisant.

Nicole Lanouette propose une formule différente de présentation -
discussion sous forme de panel ou de table ronde sur des sujets
traitant par exemple de la Technique Psychanalytique ou autres.
A retenir pour l'automne.

B. Séminaires:

Le calendrier des différents séminaires sur les cinq cas de psychana-
lyse de Freud est établi et sera publié dans le prochain bottin.

Robert Pelsser propose que cette formule puisse s'appliquer à d'au-
tres cas célèbres de psychanalyse comme par exemple: - le crime
des soeurs Papin, - le cas Aimé, - le président Wilson, etc...

C. Cas clinique:

La présentation de Jean Imbeault aura lieu le 27 avril à 20:15 heu-
res. Le titre reste à déterminer.

D. Bulletin:

Nil.

appa

 ASSOCIATION
 DES PSYCHOTHÉRAPEUTES
 PSYCHANALYTIQUES
 DU QUÉBEC

E. Travaux des membres:

Il est proposé d'inviter Hubert Van Gijsegem à donner une conférence à partir du contenu de son livre "L'Abuseur sexuel". Cette conférence serait susceptible d'intéresser d'autres intervenants de différents milieux cliniques, ex.: C.L.S.C., centres d'accueil d'adolescents, etc... A discuter.

F. Colloque:

Robert Pelletier nous informe qu'il a fait parvenir aux présentateurs toute la correspondance requise.

Il est établi que les autres participants seront:

- mot de bienvenue: Jeanne Beaudry
- mot d'introduction: Robert Pelsser
- mot de clôture: Robert Pelletier
- animateurs: Hélène Richard à contacter; Nicole Lanouette demeure disponible si besoin.

4. Secrétariat:

Le travail de rassembler et de classifier les différents documents est en cours.

5. Varia:

- A. Nouveaux membres: il est établi que la cotisation des nouveaux membres sera comme suit: - avant le 31 décembre: cotisation au complet,
- après le 31 décembre: 50% de la cotisation.

Il est suggéré que Réal Laperrière envoie une lettre d'acceptation à chaque nouveau membre dans laquelle serait inclus le montant de la cotisation.

Robert Pelsser demeure responsable de l'envoi de l'avis de renouvellement de la cotisation.

- B. Achat d'un système de son pour la tenue des conférences. Jeanne Beaudry contactera le technicien pour évaluer le type de système de son requis et faire une évaluation des coûts d'achat et d'installation.